

LA FORTERESSE DE THIAVILLE

Si très peu de documents parlent de la forteresse de Thiaville, c'est sans doute que son existence fut de courte durée; mais s'il n'en reste aujourd'hui presque rien, quelques auteurs nous permettent malgré tout d'évoquer l'aspect de Thiaville au XIVème siècle.

Ainsi, Stemer, en 1756, sans donner de date précise, écrit à propos de Thiaville: " Ce village étoit anciennement une Ville fortifiée, on remarque encore du côté de la rivière, des restes de ses fortifications, comme portes et fossés d'enceinte."

Dom Calmet, le célèbre abbé de Senones, historien de la Lorraine, en parle en 1753 dans sa "Notice de la Lorraine", mais se trompe d'un siècle sur la date de sa destruction: "On dit qu'en 1259, il y avait à Thiaville, village près le bourg de Deneuvre, une forteresse qui fut rasée du consentement de l'évêque de Metz et du duc de Lorraine."

Erreur rectifiée par Henri Lepage en 1843, dans "Le département de la Meurthe": "En 1338, il y eut un accord entre le duc Raoul et Adhémar, évêque de Metz, au sujet de Thiaville; et, en 1342, une bataille se donna près de ce lieu, entre les gens de l'évêque et ceux du duc de Lorraine. La forteresse de Thiaville avait été ruinée, selon Dom Calmet, en 1259; ce qui lui ferait supposer une origine fort ancienne. Mais nous croyons plutôt qu'il faut lire 1359; la destruction de cette forteresse devant avoir eu lieu probablement à la suite des démêlés de l'évêque et du duc, puisqu'elle fut ruinée de leur consentement réciproque." Lepage, lui aussi, se trompe d'un an sur la bataille de 1341, mais donne une précieuse indication sur les circonstances de la destruction de la forteresse en la situant à une époque plus conforme à la réalité.

L'abbé Grosse, dans son "dictionnaire statistique du département de la Meurthe " de 1838, est plus évasif et n'en parle que prudemment: " Ce village, autrefois compris dans le domaine temporel des évêques de Metz, était réuni au bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de l'évêché. Thiaville paraît ancien; les traditions locales racontent qu'il y avait un château-fort qui fut ruiné en 1259: à cette époque, Thiaville dépendait déjà de la chatellenie de Baccarat... Il paraît que les guerres de Lorraine firent essuyer quelques désastres à ce village." Là encore, la date est fautive, car Baccarat ne sera fondé qu'en 1340...

Entre 1340 et 1360, des guerres continuelles opposèrent l'évêque de Metz Adémar au duc de Lorraine Raoul jusqu'en 1346, date de sa mort à Crécy, puis à la régente Marie de Blois. C'est certainement au cours de l'une de ces guerres qu'il faut situer la ruine de Thiaville. La plus importante eut lieu le jour de la Trinité 1341 et tous les historiens confirment que ce jour-là, Thiaville eut à souffrir. Il serait trop fastidieux de rapporter les causes et le déroulement de cette bataille, mais on pourra en trouver les différentes versions dans l' " Histoire de Lorraine " de Digot (tome II, p. 239), dans les "Mémoires pour servir à l'histoire de Deneuvre et de Baccarat " de Charles Mangin (p. 157) et l' " Histoire de Metz " (tome II).

Retenons les conséquences pour Thiaville: " Le résultat de cette guerre fut la ruine de quelques malheureux paysans et la dévastation de quelques villages " (Mangin); " Cette affaire fut soumise à l'arbitrage de Simon, comte de Salm qui ordonna que les Messins répareraient les dommages des gens du duc, et que ce dernier réparerait ceux faits à Bertrichamps, à Thiaville et Humbépaire. " (Lepage) Dommages confirmés par une quittance retrouvée aux Archives Nationales dont voici la teneur: " Quittance passée par devant Jehan Aubert Prestre Notaire Impérial de la ville de Toul par laquelle Hennas Maire de Thiaville et les Echevins de la paroisse de Thiaville tant pour eux que pour toute la Communauté de ladite ville deschargent et quittent Raoul duc de Lorraine ses gens et sujets de tous les dommages qu'ils ont faits en ladite ville de Thiaville en quelque manière qu'ils ayent esté et s'en tiennent pour bien payés. Fait le 2 janvier 1342."

Si l'on en croit l'abbé Bernhardt (" Deneuvre et Baccarat d'après des documents inédits " 1895), c'est à ce moment que la forteresse est incendiée et qu'après accord entre les deux camps, on parachèvera sa destruction en 1359: " A la suite de cette guerre, et en vertu d'un mutuel consentement entre Lorrains et Messins, l'année 1359, on ruina le château-fort de Thiaville. Il n'en reste aujourd'hui aucune trace."

Son histoire s'arrêterait là si Bernhardt n'était contredit par un autre historien local, Charles Mangin, pharmacien à Baccarat qui, dans ses " Mémoires pour servir à l'histoire de Deneuvre et de Baccarat " de 1861, nous apporte le plus de renseignements sur Thiaville, sans hélas citer ses sources qui auraient permis une vérification. D'abord, il situe Thiaville: "... l'on voyait quatre châteaux-forts et une tour dans l'intervalle compris entre Raon et Baccarat: le château de Beau-regard appartenant à la maison de Lorraine et celui de Deneuvre qui plus tard devint aussi sa propriété; celui de Thiaville, et celui de Baccarat avec la tour des Voués, tous trois dépendant de l'Evêché de Metz."

Puis il évoque plus précisément la forteresse: "... L'évêque Adémare qui passa sa vie au milieu des camps, portait tous ses soins non seulement à entretenir ses châteaux toujours en état de pouvoir résister aux attaques de ses ennemis, mais aussi à acquérir ou à élever de semblables monuments. C'est ainsi qu'il était devenu possesseur d'une autre forteresse située encore dans nos environs, mais dont il ne reste plus le moindre vestige. Ce château bâti par on ne sait qui (peut-être par le même évêque) (1) sur un des monticules qui avoisinent le village de Thiaville, fut incendié avec trois hameaux des environs (2) pendant la guerre de ce prélat avec la régente de Lorraine, Marie de Blois. (3) Enfin il fut démoli (4) quelque temps après en 1359 par suite d'un accord entre Adémare et cette princesse, assistée de Ferri de Linanges, son second mari et Brochard de Fénétranges, désignés tous trois dans le testament de Raoul, comme gouverneurs du duché de Lorraine. Cependant, l'année suivante, Eric de Fénétranges, Liébaut voué d'Epinal, François d'Herbéviller, Ferry de Parroie et André de Ville, nommés juges arbitres pour régler les différends qui divisaient les deux partis, condamnèrent le duc Jean, successeur de Raoul, à indemniser l'évêque du dommage qu'on lui avait causé par la destruction de sa forteresse et des trois hameaux qu'elle protégeait. Mais peu importait cette réparation à la maison de Lorraine, puisqu'elle était arrivée à ses fins en faisant disparaître ce château qui portait sans doute trop d'ombrage aux possesseurs de Béroüart, Beauregard, autre forteresse dont on voit encore quelques ruines au-dessus de Raon... "

(1) L'observation du sondage effectué près de la rivière permet de dire qu'il s'agit d'une construction caractéristique du XIV^e siècle, ce qui n'infirmait pas l'hypothèse selon laquelle Adémar serait le fondateur même de la forteresse, cet évêque belliqueux ayant régné de 1327 à 1361.

(2) Quels hameaux protégeait la forteresse? Il peut s'agir de Thiaville, de Fagnon et de La Chapelle, ou de Thiaville, Fagnon et Fagnoncelle, mais sa protection pouvait s'étendre aussi à Bertrichamps et Humbépaire, avant la construction du château de Baccarat en 1340, tous ces villages étant dans le fief temporel de Metz enclavé en terre lorraine et menacé par Deneuvre au Nord et Beauregard au Sud. Ce point reste obscur, les noms précis des villages n'étant pas cités dans les chroniques de Metz.

(3) Toutes les guerres entre Adémar et Marie de Blois entre 1346 et 1360 sont relatées par Digot (Histoire de Lorraine, tome II, page 264). Seuls deux passages pourraient se rapporter à Thiaville, mais ils sont trop vagues pour qu'on puisse être affirmatif. Le premier avance la date du mois d'avril 1348, où trois seigneurs alliés de la régente " firent irruption dans le temporel de l'Evêché, commirent des dévastations dans les campagnes ", et le second dit que " Marie.... rendit à Adémar plusieurs fiefs dont la possession était litigieuse, et retira les garnisons qu'elle avait placées dans quelques châteaux construits sur les terres de l'Evêché ".

(4) Il va de soi que si le château fut démoli en 1359, c'est qu'il ne fut pas totalement détruit en 1341, ou qu'il fut réparé. Mais Adémar, à cette époque, consacra tous ses soins à fortifier Baccarat où il affectionna même de séjourner longuement.

En conclusion, si l'existence de la forteresse est indiscutable, elle fut relativement courte, incendiée en 1341, endommagée une nouvelle fois entre 1346 et 1359 pour être définitivement ruinée en 1359. Les villages de Thiaville, Fagnon et La Chapelle eurent beaucoup de mal à se relever de leurs cendres et connurent une longue éclipse, car pendant plus d'un siècle, on n'en trouve pratiquement aucune trace dans les archives. Il est regrettable enfin que de précieux documents aient disparu dans l'incendie de la bibliothèque de Metz en novembre 1944.

R . C .